Commission « Risques »

Réunion du 23 février 2023

Etaient présents : MM. Robert FERNBACH, président, Jean-Luc GAILLARDIN, Bertrand MANCHETTE, Michel PELTIER, Bruno PIONNIER, Franck RAIMBAULT, Denis STOLF, et Benoît JAQUET.

M. FERNBACH rappelle que, par suite du dépôt du dossier de DAC par l'ANDRA en janvier (dossier incomplet à ce jour*), l'instruction menée par l'ASN devrait prochainement débuter. L'ASN a prévu une concertation pour la rédaction des lettres de saisine de l'IRSN et des groupes permanents d'experts, à laquelle le CLIS participera.

L'objectif de la réunion est de lister les thèmes qui seront mis en avant lors de cette concertation, afin d'être sûr qu'ils seront regardés de près lors de l'instruction. Ces thèmes seront également repris dans le cadre de l'initiative conjointe CLIS/ANCCLI/IRSN, qui sera lancée le 18 avril, deux autres réunions étant prévues cette année, le 23 juin et le 15 novembre.

Thèmes retenus (liste non exhaustive):

- Inventaire de réserve et emprise (cas notamment du MOX usé)
- Conformité des colis destinés au stockage, type de contrôles, connaissance des déchets historiques
- Risques en cours d'exploitation (incendie, explosion, coactivité, erreur humaine)
- Récupérabilité (dimension des alvéoles, tenue des matériaux)
- Phase industrielle pilote (statut, programme de recherche, critères d'évaluation)
- Géologie à long terme (évolution des failles, impact d'un séisme, intrusion...)

Par ailleurs, et sans préjuger de l'avenir, les membres de la commission s'inquiètent du projet de réforme de l'organisation de la sûreté nucléaire et du sort qui sera réservé à l'IRSN.

^{*}Manquent les pièces essentielles 6 (étude d'impact) et 7 (version préliminaire du rapport de sûreté) qui représentent environ 8 000 pages sur les 10 000 du dossier.